

COLOMBIE



Faits marquants

- Le HCR s'est employé à ouvrir et protéger l'espace humanitaire dans les principales zones de déplacement en assurant des services de proximité dans les communautés, en particulier pour les groupes autochtones et afro-colombiens, et en coordonnant ses activités avec les autorités locales dans les 68 districts les plus fortement touchés par le conflit armé et les déplacements internes.
- Des communautés et des groupes autochtones sélectionnés ont reçu des conseils techniques et juridiques sur les droits de propriété. Le projet de protection des terres et propriétés géré par le Gouvernement et financé par le HCR a protégé plus de 1,2 million d'hectares en 2010. Près de 16 600 personnes déplacées ou qui risquaient de le devenir ont bénéficié.
- Pour donner suite aux ordres de la Cour constitutionnelle, le HCR a aidé les organisations de communautés autochtones à préparer des plans de protection. Six plans ont été achevés et sept autres sont en cours.

- Six initiatives transfrontalières et plusieurs missions conjointes sur le terrain dans les zones frontalières ont bénéficié à 1 890 personnes grâce à des interventions de protection directe.
- Pendant le dernier trimestre de 2010, de graves inondations en Colombie ont touché 2,4 millions de personnes dans des zones connaissant aussi des déplacements induits par le conflit. Le HCR a distribué des articles non alimentaires dans certaines des zones les plus sinistrées, et a mis en place des séances de formation relatives à la protection et à la gestion de centres collectifs.

Environnement opérationnel

La situation humanitaire en Colombie est devenue plus complexe, avec une prolifération d'acteurs armés irréguliers, dont beaucoup sont apparentés au trafic de drogue et au crime organisé, ainsi que d'anciens groupes paramilitaires.

Personnes relevant de la compétence du HCR

| Type de population | Origine | Total | Nb pers. assistées par le HCR | % femmes | % < 18 ans |
|--------------------|-------------|------------------|-------------------------------|----------|------------|
| Réfugiés | Divers pays | 210 | 70 | 33 | 22 |
| Demandeurs d'asile | Divers pays | 170 | 170 | 19 | 6 |
| Déplacés internes | Colombie | 3 672 100 | 573 300 | 49 | - |
| Apatrides | Divers pays | 10 | - | - | - |
| Réfugiés rapatriés | Divers pays | 30 | 10 | - | - |
| Total | | 3 672 520 | 573 550 | | |



Une collaboratrice du HCR assiste à la cérémonie traditionnelle des Tulé afin d'informer les membres de ce petit groupe ethnique colombien de ses droits et des activités de l'Organisation.

HCR / B. HEGER

Même si le taux annuel de déplacement a accusé un recul par rapport aux années précédentes, plus de 100 000 personnes ont été déplacées en 2010. Le Gouvernement a indiqué que fin décembre, il y avait plus de 3,6 millions de déplacés internes dans le pays, dont 75 pour cent avaient quitté des zones rurales et 25 pour cent étaient originaires de zones urbaines. Quelque 23 pour cent des déplacés sont issus de groupes ethniques (principalement afro-colombiens).

Les zones urbaines, où vivent plus de 1,7 million de personnes déplacées, connaissent également une recrudescence de la violence car des groupes armés irréguliers de toutes sortes imposent des couvre-feux entraînant violence sexuelle et sexiste et recrutements forcés. Des cas d'« épuration sociale » ont aussi été signalés. En août 2010, le nouveau Gouvernement a pris ses fonctions et a introduit un projet de loi sur la restitution des terres et les réparations pour les victimes du conflit.

Après le rétablissement de leurs relations diplomatiques et politiques, la Colombie et l'Équateur ont créé une commission conjointe pour étudier les besoins des réfugiés en Équateur et pour coordonner l'éventuel retour des réfugiés colombiens.

| Réalisations et impact |

● Principaux objectifs et cibles

- En 2010, l'objectif d'ensemble du HCR en Colombie était d'aider les réfugiés, les déplacés internes et les personnes menacées de déplacement à exercer pleinement les droits que leur reconnaissent la législation colombienne et le droit international. Le nombre total de déplacés internes assistés en 2010 était d'environ 573 000.

● Activités et assistance

Un environnement de protection favorable

- Le HCR a apporté un soutien technique et dispensé une formation au ministère chargé d'enregistrer les

témoignages des déplacés internes. Il a également étayé les efforts du Gouvernement pour relever l'efficacité des procédures de détermination du statut de déplacé interne. Il a fourni en outre des conseils techniques sur l'évaluation des cas spécifiques de détermination du statut et des cas de reconnaissance collective, notamment ceux résultant de déplacements forcés de masse non reconnus par les autorités.

- Des projets concrets de protection ont été entrepris en 2010 pour répondre aux besoins des déplacés internes. Quarante projets ont ainsi été mis en œuvre dans les régions où les risques de déplacement sont les plus aigus ; ils ont bénéficié à 34 200 personnes dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de la sécurité alimentaire ainsi que de l'eau et l'assainissement.

Des procédures de protection équitables

- Près de 156 200 Colombiens qui étaient déplacés ou menacés de l'être ont reçu des documents nationaux d'identification en 2010. Parmi les bénéficiaires, 32 pour cent étaient afro-colombiens et 12 pour cent autochtones. Sur le nombre total de papiers délivrés, 46 pour cent ont été remis à des jeunes âgés de 7 à 17 ans. Le HCR a collaboré avec le Conseil norvégien des réfugiés et des universités locales pour prodiguer une aide juridique sur l'enregistrement et les questions relatives aux droits de propriété à plus de 10 000 déplacés internes.

Protection contre la violence et l'exploitation

- Au cours de l'année, 13 bureaux du HCR ont mis sur pied des initiatives pour contrer la violence sexuelle et sexiste. Des séances de formation ont été organisées en vue de renforcer la capacité des communautés de déplacés internes à prévenir et à lutter contre la violence sexuelle, alors qu'une formation pour la prévention du VIH et du sida a été initiée à Cúcuta, sur la côte atlantique et à Apartadó, à l'attention du personnel de santé et des dirigeants

communautaires. Du matériel spécifique de formation a été mis au point en collaboration avec l'ONUSIDA.

- Des manuels expliquant comment intégrer les questions relatives à l'appartenance sexuelle, aux enfants et aux jeunes dans tous les programmes pour personnes déplacées ont été publiés en coopération avec les ministères gouvernementaux. Le HCR a aussi aidé à diffuser les arrêts des tribunaux sur la protection des communautés autochtones et afro-colombiennes déplacées.

Besoins et services essentiels

- Quatorze plans d'action ont été mis en place pour permettre aux enfants déplacés d'intégrer le système éducatif et quelque 84 430 d'entre eux ont été scolarisés en 2010. Le HCR a fourni une assistance technique aux niveaux national et local en coordination avec les autorités régionales et le Ministère de l'éducation. De plus, 380 demandeurs d'asile et réfugiés ont été épaulés pour accéder au système national de santé. À Meta, Guaviare et Norte de Santander, plus de 800 personnes ont bénéficié d'une assistance en matière d'eau et d'assainissement, de soins de santé, d'alimentation et de nutrition ainsi que de logement.

Autogestion et participation communautaires

- Plus de 1 590 personnes déplacées ont participé à une évaluation des lacunes en matière de protection ; par la suite, 17 plans d'action communautaire ont été dressés pour aider les institutions locales chargées de répondre aux besoins.

Solutions durables

- Le HCR a œuvré pour promouvoir des stratégies de solutions durables avec toutes les parties intéressées, les réalisations majeures se rapportant au soutien et au suivi de la réinstallation.

Relations extérieures

- En 2010, les activités d'information ont été axées sur les questions relatives à la protection des femmes, des populations autochtones et des populations d'ascendance africaine, ainsi que sur la restitution des terres. Des campagnes ont mis en avant les difficultés liées à la solidarité avec les déplacés internes et les réfugiés et la question de la restitution des terres.

Logistique et appui aux opérations

- Le HCR a soutenu un réseau complexe de partenaires à travers le pays. Des équipes conjointes de suivi et de protection ont desservi un vaste territoire, souvent dans le cadre de sévères restrictions liées au problème de sécurité.

| Contraintes |

La nature changeante du conflit, marquée entre autres par des activités criminelles et les drogues illégales, ainsi que par la prolifération de groupes armés irréguliers, a soulevé de graves préoccupations quant à la sécurité et aux retours

durables dans beaucoup de régions du pays. De plus, les déplacements forcés tendent à être plus nombreux dans les zones rurales et frontalières isolées où la présence des autorités centrales est faible ou inexistante, ce qui entrave les efforts du HCR en vue de renforcer les structures étatiques.

| Informations financières |

En 2010, les donateurs ont continué de soutenir les opérations en Colombie. Deux accords pluriannuels majeurs ont été signés. Un financement supplémentaire a assuré la continuité des opérations et la mise en œuvre des interventions de protection du HCR. Néanmoins, le financement pour promouvoir les solutions durables s'est avéré insuffisant.

| Organisation et mise en œuvre |

Afin de traduire le changement des priorités opérationnelles fin 2009, le HCR a fermé le bureau local à Altos de Cazucá et le bureau auxiliaire de Bucaramanga, alors qu'en 2010, il a ouvert un bureau local à Nieva et des antennes sur le terrain à Guaviare, Buenaventura et Barrancabermeja.

| Présence du HCR en 2010 |

| | |
|---------------------|------------|
| □ Nombre de bureaux | 14 |
| □ Effectifs totaux | 161 |
| Internationaux | 21 |
| Nationaux | 89 |
| JEA | 4 |
| VNU | 47 |

| Collaboration avec les partenaires |

Le Gouvernement colombien est demeuré le principal partenaire du HCR dans le pays à tous les niveaux. L'Organisation a également coopéré avec plus de 40 partenaires nationaux et internationaux et coordonné ses activités dans le domaine du déplacement interne avec d'autres institutions des Nations Unies et l'OIM. La possibilité de mettre en œuvre de nouvelles initiatives conjointes, comme l'Initiative HCR-PNUD pour des solutions transitoires, a été étudiée en 2010.

| Évaluation générale |

Le changement de cap du nouveau gouvernement colombien en faveur de la défense des droits des personnes déplacées et de la mise en œuvre de la politique sur la restitution des terres pourrait déboucher sur des possibilités de solutions. Néanmoins, les obstacles sont de taille et l'application de la loi sur la restitution des terres risque d'être la source de nouveaux conflits.

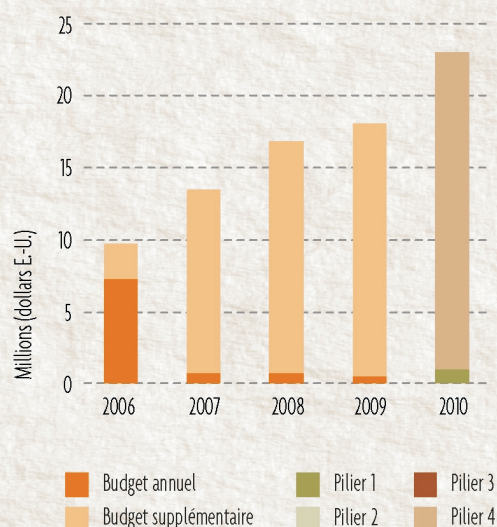
En dépit du renforcement des capacités locales dans certaines municipalités, la mise en œuvre des politiques publiques nécessite une volonté politique plus énergique dans plusieurs régions. Il faudrait davantage se concentrer sur l'allocation de ressources au niveau local, conjointement avec une plus grande coordination politique entre les autorités nationales.

Partenaires

Organismes gouvernementaux : Agencia Presidencial para la Acción Social y la Cooperación Internacional ; Consejería Presidencial para la Equidad de la Mujer ; Programa Presidencial Colombia Jóven ; Ministères des affaires étrangères ; de l'intérieur et de la justice ; de l'éducation ; de l'agriculture ; de la protection sociale ; de l'environnement ; et du logement et du développement territorial ; Instituto Colombiano de Bienestar Familiar ; Defensoría del Pueblo (Bureau du défenseur du peuple) ; Procuraduría General de la Nación (Bureau du Procureur général) ; Contraloría General de la Nación ; Registraduría (État civil) ; Universidad Nacional ; Universidad de Antioquia ; autorités départementales et municipales (régions clés) ; Forces armées colombiennes ; Cour constitutionnelle ; Instituto Colombiano de Desarrollo Rural (INCODER).

ONG : Acción contra el Hambre ; Casa de la Mujer ; Consultoría de Derechos Humanos y el Desplazamiento (CODHES) ; Corporación Opción Legal ; Fundación Compartir ; Instituto Latinoamericano de Servicios Legales Alternativos (ILSA) ; Organizaciones de Población Desplazada ; Programa Desarrollo y Paz Magdalena Medio ; Secretaría Nacional Pastoral Social ; Solidaridad Internacional ; Organización Nacional Indígena de Colombia (ONIC) ; Faro del Catatumbo ; Diakoni ; Centro de Estudios Regionales del Pacífico ; Corporación Infancia y Desarrollo ; Corporación para la Investigación y el Desarrollo para la Democracia ; IDEMOS ; Asociación Tierra de Esperanza ; Corporación retoños ; Croix-Rouge colombienne.

Autres : Universités locales privées, PAM, UNICEF, PNUD, OPS/OMS, HCDH, CICR, FNUAP, UNIFEM, FAO, ONUSIDA, OIM

Dépenses en Colombie
2006 - 2010

Budget, revenus et dépenses en Colombie | dollars E.-U.

| | PILIER 1 Programme pour les réfugiés | PILIER 2 Programme pour les apatrides | PILIER 4 Projets pour les déplacés internes | Total |
|--|---|--|--|-------------------|
| BUDGET FINAL | 2 515 267 | 50 000 | 28 022 088 | 30 587 355 |
| Revenus issus des contributions ¹ | 159 143 | 0 | 13 549 729 | 13 708 872 |
| Autres fonds disponibles | 779 463 | 42 977 | 8 675 991 | 9 498 432 |
| TOTAL DES FONDS DISPONIBLES | 938 607 | 42 977 | 22 225 720 | 23 207 304 |

VENTILATION DES DÉPENSES

Environnement de protection favorable

| | PILIER 1 | PILIER 2 | PILIER 4 | Total |
|--|----------------|----------|------------------|------------------|
| Instruments régionaux et internationaux | 0 | 0 | 152 167 | 152 167 |
| Cadre juridique national | 32 233 | 0 | 189 884 | 222 117 |
| Cadre administratif national | 32 233 | 0 | 403 958 | 436 190 |
| Politique en matière de déplacements forcés | 0 | 0 | 857 755 | 857 755 |
| Politiques de migrations nationales et régionales | 32 233 | 0 | 0 | 32 233 |
| Prévention du déplacement | 0 | 0 | 2 596 999 | 2 596 999 |
| Coopération avec les partenaires | 101 816 | 0 | 1 005 154 | 1 106 970 |
| Politiques de développement national | 32 233 | 0 | 152 167 | 184 400 |
| Attitudes du public à l'égard des personnes prises en charge | 0 | 0 | 185 685 | 185 685 |
| Accès au territoire | 32 233 | 0 | 0 | 32 233 |
| Gestion renforcée des urgences | 0 | 0 | 383 336 | 383 336 |
| Sous-total | 262 979 | 0 | 5 927 104 | 6 190 083 |

Procédures de protection équitables

| | PILIER 1 | PILIER 2 | PILIER 4 | Total |
|--|----------------|----------|----------------|----------------|
| Conditions d'accueil | 84 350 | 0 | 112 286 | 196 636 |
| Enregistrement et établissement de profils | 38 679 | 0 | 107 894 | 146 573 |
| Accès aux procédures d'asile | 40 092 | 0 | 107 894 | 147 985 |
| Définitions du réfugié et de l'apatride | 38 679 | 0 | 107 894 | 146 573 |
| Détermination de statut juste et efficace | 38 679 | 0 | 107 894 | 146 573 |
| Documents d'état civil | 0 | 0 | 189 975 | 189 975 |
| Sous-total | 240 479 | 0 | 733 836 | 974 315 |

| | PILIER 1 Programme pour les réfugiés | PILIER 2 Programme pour les apatrides | PILIER 4 Projets pour les déplacés internes | Total |
|---|---|--|--|-------------------|
| <i>Protection contre la violence et l'exploitation</i> | | | | |
| Impact sur les communautés hôtes | 0 | 0 | 141 884 | 141 884 |
| Effets du conflit armé | 0 | 0 | 379 195 | 379 195 |
| Violences fondées sur l'appartenance sexuelle | 0 | 0 | 317 311 | 317 311 |
| Protection des enfants | 0 | 0 | 141 884 | 141 884 |
| Accès aux solutions juridiques | 0 | 0 | 287 957 | 287 957 |
| Sous-total | 0 | 0 | 1 268 230 | 1 268 230 |
| <i>Besoins élémentaires et services essentiels</i> | | | | |
| Abris et autres infrastructures | 0 | 0 | 252 766 | 252 766 |
| Soins de santé primaire | 35 630 | 0 | 0 | 35 630 |
| VIH et sida | 32 233 | 0 | 281 449 | 313 682 |
| Éducation | 34 093 | 0 | 347 059 | 381 153 |
| Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques | 36 857 | 0 | 200 499 | 237 356 |
| Sous-total | 138 813 | 0 | 1 081 774 | 1 220 587 |
| <i>Autogestion et participation communautaires</i> | | | | |
| Évaluation participative et mobilisation communautaire | 0 | 0 | 689 052 | 689 052 |
| Autogestion de la communauté et représentation équitable | 0 | 0 | 1 695 874 | 1 695 874 |
| Autosuffisance et moyens d'existence | 130 337 | 0 | 0 | 130 337 |
| Sous-total | 130 337 | 0 | 2 384 926 | 2 515 263 |
| <i>Solutions durables</i> | | | | |
| Stratégie de solutions durables | 42 977 | 0 | 227 129 | 270 106 |
| Retour volontaire | 0 | 0 | 195 012 | 195 012 |
| Appui à la réhabilitation et à la réintégration | 0 | 0 | 1 291 056 | 1 291 056 |
| Appui à l'intégration sur place | 55 374 | 0 | 195 012 | 250 386 |
| Réinstallation des déplacés internes ailleurs dans le pays | 0 | 0 | 195 011 | 195 011 |
| Réduction des cas d'apatridie | 0 | 42 977 | 0 | 42 977 |
| Sous-total | 98 351 | 42 977 | 2 103 219 | 2 244 547 |
| <i>Relations extérieures</i> | | | | |
| Relations avec les donateurs | 0 | 0 | 159 784 | 159 784 |
| Mobilisation des ressources | 0 | 0 | 164 426 | 164 426 |
| Information | 0 | 0 | 377 077 | 377 077 |
| Sous-total | 0 | 0 | 701 287 | 701 287 |
| <i>Logistique et appui aux opérations</i> | | | | |
| Chaîne d'approvisionnement et logistique | 0 | 0 | 2 016 708 | 2 016 708 |
| Gestion de programme, coordination et appui | 0 | 0 | 1 574 549 | 1 574 549 |
| Sous-total | 0 | 0 | 3 591 258 | 3 591 258 |
| Versements aux partenaires d'exécution | 67 539 | 0 | 4 434 086 | 4 501 625 |
| Autres objectifs | 108 | 0 | 0 | 108 |
| Total | 938 607 | 42 977 | 22 225 720 | 23 207 304 |

¹ Les revenus issus des contributions incluent des coûts d'appui indirects prélevés sur les contributions pour les piliers 3 et 4, les budgets supplémentaires et la réserve pour les "Activités nouvelles ou additionnelles - liées au Mandat". Les contributions affectées à tous les piliers sont incluses dans le Pilier 1.